

# FOCUS SUR LES EMBALLAGES



## BACS JAUNES NON FACTURÉS

Les levées des bacs et conteneurs jaunes sont compris dans votre abonnement. Ils ne seront pas comptabilisés dans la part variable de votre redevance.

## ADOPTEZ LE BON GESTE DE TRI

Déposez les emballages tels quels, sans les tasser ou les compacter. Sinon, lors du ramassage, il sera difficile de les collecter. Le bac ne sera pas vidé entièrement dans le camion de collecte.

### RAPPEL CONSIGNES

**100% EMBALLAGES SE TRIENT**  
dans les Vosges

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

Magazines & Journaux en PAPIER	Emballages alimentaires en CARTON	Conserves & Emballages en MÉTAL	Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE
BARQUETTES		BOITES - POTS - TUBES	SACS - FILMS PLASTIQUES

Avec Evodia et votre collectivité, tous les emballages se trient et les papiers se recyclent!

**CITEO** **EVODIA**

### CE QU'ILS DEVIENNENT

x 6 = 6 pots de yaourt = 1 cintre	x 7 = 7 films et sacs = 2 sacs poubelle de 100 litres
x 163 = 163 pots et barquettes = 1 chaise de jardin	x 49 = 49 pots et barquettes = 1 arrosoir
x 7 = 7 pots et barquettes = 1 écharpe en laine	x 12 = 12 bouteilles et flacons = 10 bouteilles (type eau minérale)

**CITEO** **EVODIA**

*Je trie pour une seconde vie*

## ? une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :  
Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges  
03 29 52 65 59 - [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr) - [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)